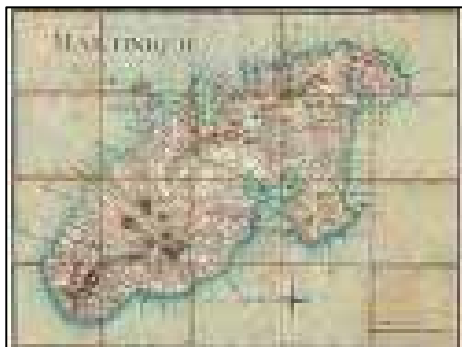
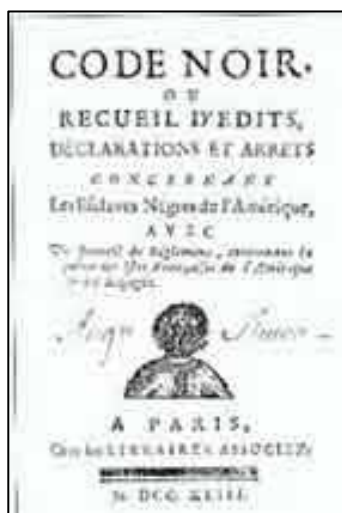


2^{ème} partie : La Martinique

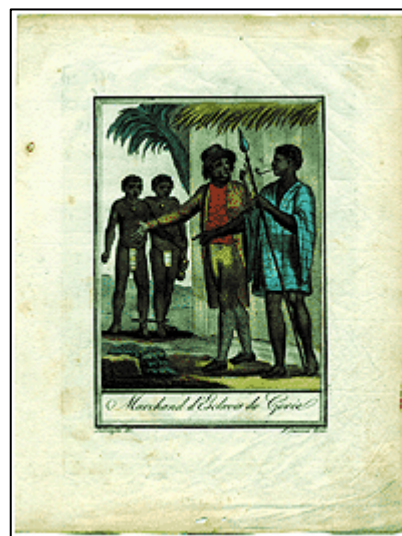


« Le 1^{er} septembre 1635, Pierre BELAIN D'ESNANBUC s'établit à la Martinique, avec une centaine de compagnons, au nom de la Compagnie des Isles d'Amérique, créée la même année par le Cardinal de RICHELIEU... »



« En 1685, à l'instigation de COLBERT, est promulgué le « Code noir », code de lois, destiné à réglementer l'esclavage dans la Colonie...

De 1794 à 1802, la Martinique est occupée par l'Angleterre. Il faudra attendre le traité d'Amiens, et l'arrêté du Consulat du 6 Prairial an X (26 mai 1802), pour que la Martinique soit rétablie comme terre française... » (cf. site web Préfecture de la Martinique)



**Le 19 mars 1946, la Martinique devient
« Département d'Outre-mer – D.O.M. »**

